

Ordonnance d'amener un(e) adolescent(e)

Au tribunal pour adolescents / À la cour provinciale / suprême pour adolescents / suprême
Canada : Province de la Colombie-Britannique

Service de police et n° de dossier :	N°(s) de dossier(s) du greffe :
DDN :	Interdit Art. n°

Prochaine comparution par videoconference. Cocher si le mandat est non exécuté (annexer une copie).

Demande d'amener un(e) prisonnier(ère)

Une demande d'ordonnance est présentée pour amener un(e) prisonnier(ère) qui est un(e) adolescent(e) devant le juge qui préside le tribunal _____ le _____ date de comparution devant le tribunal

à _____ heure _____ .m. à _____ adresse du palais de justice

et par la suite, de jour en jour selon qu'il est nécessaire.

Le (la) prisonnier(ère)

nom de l'adolescent(e)

est détenu(e) sous garde à _____ établissement

Demande orale faite au tribunal

Demande faite par écrit et appuyée par un affidavit du (de la) requérant(e)

Affidavit du(de la) requérant(e)

Je _____ nom _____, _____ occupation _____,

prête serment ou déclare solennellement que :

j'ai fait la demande de l'ordonnance décrite ci-dessus.

Je suis informé(e) et crois que :

1. l'adolescent(e) se trouve présentement enfermé(e) dans l'établissement susnommé,

2. l'accusée / adolescent(e) _____ nom _____

visé(e) par le numéro de dossier du greffe susmentionné a été inculpé(e) de l'(des) infraction(s) suivante(s) :

CHEF	DATE DE L'INFRACTION	LIEU	DESCRIPTION DE L'INFRACTION	ARTICLE/LOI
------	----------------------	------	-----------------------------	-------------

3. le(la) prisonnier(ère) est

un témoin dans l'affaire susmentionnée et sa comparution devant le tribunal est requise pour témoigner

l'adolescent(e) dans l'affaire susmentionnée et sa comparution devant le tribunal est requise afin de

motif de comparution devant le tribunal

Déclaré sous serment/affirmé solennellement devant moi

le _____ date _____

à _____ ville _____

Colombie-Britannique

Signature du commissaire aux affidavits dans la Province de la Colombie-Britannique.

Signature du (de la) requérant(e)

Ordonnance

La personne qui a la garde de l'adolescent(e) est enjointe de le (la) livrer au shérif aux fins de sa comparution devant le tribunal comme indiqué dans la demande. Après sa comparution devant le tribunal, l'adolescent(e) doit être retourné(e) à la personne qui en a la garde.

Fait le _____ date _____

à _____ ville _____

Colombie-Britannique

Un juge de la Cour / du tribunal _____ ou un greffier du tribunal au nom du juge _____